



signature de convention de partenariat entre
l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE
(ex UVS) et l'ESTM*

le 26 Avril 2023

à l'antenne du siège de l'UN-CHK sise à ouest-foire



Foo nekk foofu la

Pour plus d'informations : ddc@unchk.edu.sn



Cérémonie de signature de convention de partenariat entre
l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (ex UVS)
et **l'École supérieure de Technologie et de Management (ESTM)**

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE et l'École supérieure de Technologie et de Management (ESTM) ont signé une convention de partenariat le mercredi 26 avril 2023. La cérémonie a eu lieu à l'antenne de l'université, en présence du Recteur de l'UN-CHK, Pr Moussa LO et du Directeur général de l'ESTM, M. Ousmane B. A. DIENE.

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE a reçu la délégation de l'École supérieure de Technologie et de Management à son antenne située à Ouest Foire pour procéder à la signature d'une convention de partenariat devant officialiser leur collaboration. Le Pr Moussa LO, lors

de son mot de bienvenue, a magnifié ce partenariat qui vient s'ajouter à la liste de ceux officialisés avec des structures privées, au bénéfice des étudiants et des personnels (PER et PATS) de l'université.

L'ESTM, pour rappel, est une école d'ingénieurs et de management privée créée en 2001, qui forme des cadres et ingénieurs en formation initiale, continue et à distance. Dans ses missions, elle délivre des formations reconnues, innovantes et de qualité, et accompagne ses apprenants dans leur insertion professionnelle. Cette convention qu'elle vient de signer avec l'UN-CHK, université publique à caractère numérique reposant sur un modèle pédagogique innovant basé

sur les Technologies de l'information et de la Communication (TIC), ambitionne de regrouper tous les programmes d'intérêt commun.

Elle tourne autour de projets d'enseignement visant à améliorer les qualifications des étudiants des deux institutions dans le domaine de la formation, du e-learning, de la recherche, de la mobilité étudiante et de la vulgarisation de la culture scientifique.

La convention porte sur plusieurs axes, tels que :

- la mise à disposition de salles, d'équipement et de matériels informatiques ;
- l'échange de contenu et le développement de projets conjoints ;
- des sessions d'immersion entre personnels;
- la mise en place d'unités ou programmes d'enseignement conjoints avec la possibilité d'une certification commune ;
- la mise à disposition des Espaces numériques ouverts (ENO)
- l'accès aux ressources des bibliothèques (physiques et numériques) des deux établissements.

En somme, cette convention qui lie désormais les deux établissements, entend explorer toutes les activités susceptibles de favoriser leur développement ou leur promotion, aussi bien dans le cadre de leur fonctionnement interne et de leur écosystème. Durant son intervention, le Directeur général de l'ESTM n'a pas manqué de revenir sur le caractère bénéfique que



revêt cette convention, particulièrement pour son institution qui pourra largement bénéficier de l'expertise de l'UN-CHK dans le domaine du numérique et de l'enseignement à distance. En perspective, il a émis la volonté de tenir prochainement une réunion technique pour travailler sur la mise en œuvre de ce partenariat prometteur. La cérémonie a pris fin avec la traditionnelle photo de famille.

Saliou Fall NDIAYE
Direction de la Communication
et du Marketing (DCM)



Cité du savoir - Diamniadio
Ouest Foire, Immeuble Ousmane DIOP
+221 30 108 41 53
BP 15126 Dakar - Fann
www.unchk.sn



Foo nekk foofu la